

Intégration des réfugiés

Recommandations pour l'intégration au cas par cas des réfugiés

Caroline Instrum, Jeremy Nason, Matt Joyce, Ori Cordido et Sam Wilson

Le 31 mai 2017

Membres du groupe de travail

Caroline Instrum, Jeremy Nason, Matt Joyce, Ori Cordido et Sam Wilson

Introduction

Le groupe de travail a décidé d'examiner les répercussions de la crise des réfugiés syriens sur la communauté de Fredericton. Selon les données, le Canada avait accueilli environ 40 000 réfugiés syriens au début de 2017. Comme aucun règlement du conflit n'est en vue pour l'instant, des efforts ont été déployés pour établir et intégrer les nouveaux arrivants syriens au sein des communautés canadiennes. Ainsi, alors que de nombreux réfugiés se trouvent au Canada depuis bientôt un an, l'équipe du groupe de travail a choisi de se pencher sur les obstacles que vivent les réfugiés en matière d'intégration. Tout au long du projet, le groupe de travail a rencontré des fournisseurs de services et des nouveaux arrivants, en plus de consulter la littérature existante sur l'intégration au Canada. Le rapport qui suit décrit le contexte du problème, présente les conclusions et formule des recommandations pour aider à éliminer les obstacles qui nuisent au processus d'intégration.

La crise des réfugiés syriens

La famille Assad est au pouvoir depuis la fin des années 1970. Ce régime est considéré comme une « dictature brutale ». Depuis 2011, la majorité des Syriens en avaient assez d'être considérés comme des citoyens de deuxième classe et de subir la corruption au sein du pays. Ce groupe a commencé à manifester et Assad a dépêché ses troupes, transformant ces soulèvements en manifestations violentes et mortelles.

Au début de 2012, les manifestations s'étaient transformées en guerre civile. Assad désirait se débarrasser des rebelles et diviser le peuple en se servant de la religion, avec les minorités religieuses de son côté et les extrémistes du côté des rebelles.

Aujourd'hui, la Syrie est un pays divisé en quatre éléments : le gouvernement, les rebelles, l'EI et les forces kurdes. Le gouvernement Assad utilise des armes chimiques et des bombes, tandis que l'EI impose des conditions violentes et inhumaines aux civils. Par conséquent, les civils souffrent, mais sont aussi forcés d'immigrer. À l'heure actuelle, 250 000 personnes ont été tuées et 11 millions de Syriens ont été déplacés de leurs résidences, la majorité se retrouvant dans des camps de réfugiés surpeuplés et sous-alimentés au sein de pays voisins.

Selon les données, le Canada avait accueilli 40 000 réfugiés au début de 2017. Ces gens arrivent dans un nouveau pays après avoir vécu plusieurs années difficiles à voir leurs familles et amis mourir et leurs foyers réduits en miettes. À leur arrivée, ils doivent surmonter les difficultés liées à l'intégration : obstacles linguistiques, différences culturelles, reconnaissance des titres de compétence et des diplômes, ressources financières et traumatismes.

Classification des réfugiés et obstacles

Pour bien comprendre le contexte des réfugiés, il est important de décrire les obstacles qui nuisent à leur intégration au sein de leur nouvelle communauté :

- Obstacles linguistiques
- Différences culturelles
- Reconnaissance des titres de compétences et des diplômes
- Ressources financières
- Traumatismes

Pour le présent rapport, nous axerons principalement nos recommandations sur les ressources financières des réfugiés. Dans le document intitulé *Évaluation des programmes de réinstallation (Programme des RPG, PPPR, Programme mixte des RDBV et PAR)*, publié en 2016 par la Division de l'évaluation d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, les distinctions entre réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) et réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) sont clairement définies (voir Annexe 1) (dans le contexte du présent rapport, nous n'allons pas aborder la question des RDBV). Dans cette évaluation, de nombreuses statistiques pertinentes illustrent clairement les disparités financières entre les deux types de réfugiés.

Données concernant les RPG :

- 53 % des RPG conviennent que le soutien du revenu offert dans le cadre du PAR couvre les nécessités de base
- 65 % des RPG indiquent avoir recours aux banques alimentaires
- Cinq ans après leur arrivée, les cas de RPG qui vivent de l'aide sociale passent de 93 % à 41 %

Par comparaison, données concernant les RPSP :

- 87 % des RPSP estiment que le soutien du revenu, combiné à l'aide en espèce qu'ils reçoivent de leur répondant, couvre leurs besoins essentiels
- 29 % des RPSP indiquent avoir eu recours aux banques alimentaires
- Cinq ans après l'arrivée, la proportion de RPSP qui vit de l'aide sociale passe de 6 % à 28 %

Une analyse rapide de ces données permet de comprendre que les RPG vivent des difficultés économiques plus grandes. Il convient toutefois de mentionner que les réfugiés sélectionnés dans le cadre du programme des RPSP sont des candidats qui présentent des perspectives économiques favorables et qui ont moins de besoins supplémentaires que ceux sélectionnés comme réfugiés pris en charge par le gouvernement (Annexe 1). Toutefois, malgré ces besoins supplémentaires, les

réfugiés du programme des RPG reçoivent seulement une aide financière équivalente, ou dans certains cas, inférieure, à celle de l'aide sociale, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

Personne seule	Aide sociale (total)	Soutien du revenu du PAR (total)
Vancouver (C.-B.)	610 \$	610 \$
Calgary (Alb.)	627 \$	627 \$
Winnipeg (Man.)	655 \$	555 \$
Toronto (Ont.)	656 \$	626 \$
Halifax (N.-É.)	555 \$	555 \$

Remarque : Les villes ont été sélectionnées en fonction du lieu des visites de sites menées dans le cadre de l'évaluation. Pour de plus amples renseignements sur les autres villes du Canada, veuillez consulter le Rapport d'évaluation détaillé.

Sources : Documents internes; Colombie-Britannique, Income Assistance Rate Table; Alberta Works (2015) Financial Benefits Summary; Manitoba (2015) Employment and Income Assistance for the General Assistance Category; Ontario (2015) Ontario Works Directives; Nouvelle-Écosse (2013) Basic Income Assistance Rates.

Ce tableau n'indique toutefois pas la valeur estimée des services d'intégration additionnels qui sont offerts aux RPG par des tiers fournisseurs de services désignés pour une communauté. Néanmoins, cela n'excuse pas le fait que les nouveaux arrivants admis dans notre pays, qui ont besoin de protection, reçoivent le même montant d'aide financière que les personnes en difficulté qui ont vécu parfois toute leur vie au Canada. En outre, l'aide est souvent insuffisante pour couvrir les nécessités de base des réfugiés, comme l'indique ce deuxième tableau.

Tableau 11 : Taux de soutien du revenu du PAR et coût moyen du logement

Ville	Budget mensuel 2014 du PAR pour un adulte seul - Logement et autres allocations de base**	Coût moyen du loyer pour un studio*	Coût moyen du loyer pour un logement d'une chambre*	Pourcentage du revenu
Vancouver (C.-B.)	610 \$	902 \$	1 038 \$	148 %
Calgary (Alb.)	627 \$	906 \$	1 134 \$	144 %
Winnipeg (Man.)	555 \$	586 \$	782 \$	106 %
Toronto (Ont.)	626 \$	896 \$	1 067 \$	143 %
Halifax (N.-É.)	555 \$	716 \$	800 \$	129 %

*Source : Rapports sur le marché locatif – 2014 de la SCHL

**Source : Documentation interne

Dans cinq des grandes villes du Canada, le coût d'un logement d'une chambre est plus élevé que l'aide financière accordée par le programme des RPG. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, « un montant maximal représentant 32 % du revenu mensuel brut devrait être consacré au logement » [TRADUCTION]. Le budget mensuel des RPG dépasse de beaucoup cette recommandation dans le cas des réfugiés qui vivent dans les grandes villes. Cette situation oblige de nombreuses

familles de réfugiés à vivre ensemble (plus d'une famille par résidence), dans des logements dont la taille est inadéquate pour le nombre d'habitants. Bref, ces nombreux exemples démontrent clairement que les réfugiés pris en charge par le gouvernement sont, dans la plupart des cas, soutenus de façon inadéquate pour bien s'établir au sein de leurs nouvelles communautés.

Du point de vue plus anecdotique de l'intégration des jeunes réfugiés à Fredericton, on observe qu'il est difficile pour ces nouveaux arrivants de se faire des amis. Mellissa Morin est enseignante à l'École Sainte-Anne. Son rôle consiste à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants au sein du milieu scolaire en leur enseignant le français, en tentant de former des groupes sociaux avec qui les étudiants peuvent passer du temps à l'heure du lunch, et en offrant toute autre forme d'aide jugée nécessaire. De nombreuses autres activités scolaires sont mises sur pied à leur intention, comme la ligue de futsal cette année. Toutefois, M^{me} Morin souligne que les groupes sociaux mis sur pied, bien qu'ils soient efficaces à court terme, sont souvent laissés peu à peu de côté par les étudiants impliqués, ce qui fait que de nombreux nouveaux jeunes se retrouvent isolés. Selon l'expérience personnelle de Matthew Joyce, un outil d'intégration par excellence pour ces nouveaux arrivants est le sport (ou n'importe quelle autre activité parascolaire) organisé au sein de la communauté (et non pas uniquement pour les nouveaux arrivants). À titre de joueur de soccer très impliqué au sein du club de soccer compétitif local de Fredericton, le FDSA, Matthew a observé quelques dizaines de nouveaux Syriens qui participent aux programmes d'hiver et d'été du club depuis deux ans, ce qui leur donne la chance de se faire des amis et d'avoir du plaisir en pratiquant un sport. L'un de ses coéquipiers, arrivé de Syrie il y a deux ans, a même fait partie de l'équipe des Jeux du Canada au Nouveau-Brunswick. Ces occasions de pratiquer des sports ou d'autres activités parascolaires sont de toute évidence efficaces pour intégrer socialement les jeunes nouveaux arrivants au sein de leurs communautés.

Recommandations

En explorant la crise des réfugiés syriens, le groupe de travail a conclu qu'il serait nécessaire d'augmenter la période de temps prévue pour soutenir les réfugiés pris en charge par l'État. À l'heure actuelle, les familles syriennes disposent de 365 jours pour apprendre une nouvelle langue, établir leurs familles, se retrouver au sein d'une société entièrement nouvelle, faire face aux traumatismes du passé et devenir financièrement autonomes, sans quoi elles sont transférées à des programmes provinciaux d'aide sociale. Le groupe de travail reconnaît que pour certains réfugiés syriens, une période d'un an est amplement suffisante pour s'adapter à une nouvelle vie, ce que démontrent les histoires de réussites de certaines familles syriennes qui ont démarré de nouvelles entreprises.

Toutefois, bien que le parrainage d'un an réponde aux besoins de certains, il n'est pas suffisant pour de nombreux autres. Par conséquent, nous recommandons de prolonger la période de parrainage d'une année, au cas par cas. Les Syriens qui ont un haut niveau de scolarité, une famille de taille réduite et des compétences de travail facilement transférables auront besoin d'une année seulement. Les familles

de plus grande taille, qui ne maîtrisent pas l'anglais et qui n'ont aucune éducation formelle auront besoin du programme des RPG pendant plus longtemps, sans quoi elles devront avoir recours à l'aide sociale provinciale. Le groupe de travail a relevé quatre facteurs qui expliquent l'importance des recommandations qui permettront d'atténuer les obstacles au processus d'intégration.

1. Nous sommes convaincus que le Canada, à titre de pays développé et de chef de file mondial du maintien de la paix et des droits de la personne, a la responsabilité humanitaire de soutenir les réfugiés syriens. Ces personnes ont perdu leurs maisons, leurs modes de subsistance et leurs êtres aimés. Les traumatismes qu'elles ont dû subir pendant des années sont horribles et inimaginables; il est donc de notre devoir comme pays de les soutenir et de leur offrir un environnement où ils pourront amorcer le processus de guérison. En prolongeant la période d'aide offerte aux réfugiés, les cas les plus graves auront le temps de s'établir et de se remettre peu à peu de la guerre à laquelle ils ont survécu.
2. Bien que l'on puisse croire que le fait qu'une famille de réfugiés soit transférée à l'aide sociale ne fait pas de différence, il existe bel et bien des différences importantes en ce qui concerne les classifications et le financement. Les RPG sont financés par le gouvernement fédéral, alors que l'aide sociale est un programme provincial. En conservant la responsabilité de l'aide aux réfugiés, le gouvernement fédéral soulagerait les provinces qui peinent à joindre les deux bouts. En outre, on retrouve une grande variété de services et d'avantages dont les nouveaux arrivants ne peuvent bénéficier que s'ils sont considérés comme des réfugiés et non pas comme résidents permanents.
3. La crise des réfugiés syriens a également changé le visage de l'immigration dans de nombreuses régions du Canada. Au XX^e siècle, l'immigration consistait en des immigrants très scolarisés et professionnels qui s'installaient dans des régions urbaines. Ainsi, les immigrants vivaient principalement à Fredericton, Moncton et Saint John et travaillaient dans les universités et les hôpitaux. Toutefois, en raison de l'afflux massif de réfugiés, les nouveaux arrivants sont désormais dirigés vers des régions rurales où il n'y a jamais eu beaucoup de nouveaux arrivants. Cela signifie que même si les communautés se rallient pour offrir du soutien, des lacunes sont observées dans la prestation des services. Mentionnons à titre d'exemple le cas d'un adolescent qui tente de s'y retrouver dans les services de santé mentale pour recevoir de l'aide en raison d'un traumatisme, mais qui se heurte à l'obstacle de la langue et qui n'a pas accès à un interprète arabe. Le fait d'augmenter la période d'aide pour certains réfugiés permettrait aux fournisseurs de services d'améliorer l'infrastructure existante rattachée à l'immigration.
4. En dernier lieu, le fait d'augmenter la durée pendant laquelle les nouveaux arrivants peuvent avoir accès aux programmes pour réfugiés serait avantageux pour les économies locales. Des études ont démontré que les nouveaux

arrivants contribuent à l'économie, qu'ils diversifient les marchés existants et qu'ils sont actifs au sein de leurs communautés. Si, en tant que société, nous sommes en mesure de faciliter le processus d'intégration avec succès, les nouveaux arrivants seront plus à même de s'établir et de ne pas migrer vers des régions urbaines plus grandes. Un nouvel arrivant bien établi est un nouvel arrivant qui contribue à l'économie et qui aide à renverser la crise démographique qui touche de nombreuses communautés canadiennes. En prolongeant la durée du financement au cas par cas, nous reconnâtrions les nombreux avantages qui découlent d'un investissement initial.

Conclusion

De nombreux réfugiés vivent maintenant au Canada depuis près de 13 mois et ils appréhendent les difficultés qui surviendront une fois que le financement du gouvernement prendra fin. Le conflit syrien ne semble pas en voie de se régler, et le Canada a donc fait preuve de leadership en acceptant des milliers de réfugiés qui fuyaient la guerre et le terrorisme. Toutefois, la prochaine étape pour le Canada consiste à s'assurer de répondre aux besoins des réfugiés en matière d'intégration, et à leur donner la possibilité de devenir des membres pleinement fonctionnels de la société. Le fait de prolonger la période du programme des RPG d'une année, au cas par cas, permettrait aux fournisseurs de services de travailler en vue de combler les lacunes existantes et donnerait à certaines familles le temps nécessaire pour s'établir, amorcer le processus de guérison et acquérir les compétences nécessaires pour réussir. Il n'y a pas deux réfugiés identiques, et l'expérience de l'intégration devrait être vue ainsi.

Annexe 1

En général, les réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) font l'objet d'une recommandation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ou d'un autre organisme de recommandation désigné et sont pris en charge par le gouvernement du Canada, qui fournit des services de réinstallation initiaux et un soutien du revenu pendant une période maximale d'un an. L'adoption de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR) en 2002 a axé la sélection des RPG davantage sur leurs besoins de protection plutôt que sur leur capacité à s'établir au Canada. Ainsi, les RPG ont souvent des besoins plus grands que les autres groupes de réfugiés. Les RPG peuvent aussi recevoir des services de réinstallation (accueil au point d'entrée, hébergement provisoire, aide à la recherche d'un logement permanent, orientation de base, aiguillage vers des programmes d'établissement et des programmes fédéraux et provinciaux) fournis par l'entremise d'un fournisseur de services qui a signé une entente de contribution pour la prestation de ces services en vertu du Programme d'aide à la réinstallation (PAR) d'IRCC.

Les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) sont parrainés dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR) par des résidents permanents ou des citoyens canadiens via l'un des trois volets suivants : les signataires d'une entente de parrainage (SEP), c'est-à-dire un organisme constitué en personne morale qui a signé avec IRCC une entente de parrainage lui permettant de soumettre régulièrement à IRCC les cas de réfugiés qu'il souhaite parrainer; les groupes de cinq (G5), à savoir un groupe temporaire de cinq résidents permanents ou citoyens canadiens ou plus qui parraine un ou quelques cas et s'en porte garant; ou les répondants communautaires (RC), c'est-à-dire un organisme qui n'a pas d'entente officielle avec IRCC puisqu'il n'effectuera qu'un ou deux parrainages.